

-

UNAF

Les Familles interpellent les candidats à l'élection présidentielle

La représentation des familles

Dans le cadre de vos futures fonctions de Président de la République, quelle est la place que vous accorderez à l'ensemble des familles, et à l'UNAF chargée de les représenter, dans les institutions et les discussions nationales, européennes et internationales ?

Comment ?

Les familles sont au cœur de notre société, elles éduquent, elles humanisent. Les nombreux thèmes abordés dans votre questionnaire montre d'ailleurs bien cette place centrale. Je veux donc poursuivre et amplifier notre politique familiale, une spécificité de notre modèle social.

Les associations sont un pilier de notre démocratie. C'est pourquoi la question de leur représentation est capitale. Il est essentiel de relayer les informations et les solutions élaborées sur le terrain afin de prendre en compte le quotidien des citoyens. Je souhaite donc réinstaurer le dialogue entre la société civile organisée et les décideurs politiques. Tout projet de loi important fera d'abord l'objet d'un débat public quelques mois avant d'être présenté au Parlement.

L'Union Nationale des Associations Familiales est chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant sur le territoire français.

Elle est donc une émanation de notre société et devra faire partie de ces organisations chargées d'apporter ses solutions, ses positions, et ses sentiments auprès des pouvoirs publics.

Je souhaite organiser ce débat public, en particulier au sein du Conseil économique et social, et mettre en confrontation les acteurs économiques et sociaux.

Enfin, s'agissant du financement de ces associations, je veux pérenniser leurs crédits, par des contrats pluriannuels, et reconnaître le bénévolat (formation, reconnaissance du bénévolat pour la retraite).

La Conférence de la Famille

Quel sens accordez-vous à la Conférence de la famille ?

Quel rôle souhaiteriez-vous la voir jouer dans les années à venir ?

Vous engagez-vous à garantir la fréquence annuelle de cette Conférence ?

La conférence des familles est l'occasion de rassembler de nombreux acteurs et interlocuteurs de la politique familiale. Elle est un des lieux importants de la démocratie sociale, dont les conclusions doivent être beaucoup mieux prises en compte par les responsables politiques. Elle a donc vocation à être l'un des lieux du débat public préalable à tout projet de loi concernant la politique familiale.

Je garantirai sa fréquence annuelle tous les ans.

Politique familiale et politique sociale

Quelles sont vos propositions en matière de politique familiale ?

Quelles articulations envisagez-vous entre politique familiale et politique sociale ?

Vous engagez-vous à garantir les ressources actuelles de la branche " famille " ?

Dans l'optique du rendez-vous 2008 en matière de réforme des retraites, vous engagez-vous à garantir les droits familiaux ?

La famille est un cercle de protection et de tendresse, un lieu d'éducation et de transmission auquel les Français sont de plus en plus attachés. L'Etat doit la favoriser.

C'est pourquoi je tiens à la philosophie générale de la politique familiale française : les allocations doivent être liées aux enfants, et pas aux parents. Elles ne doivent pas être fixées en fonction des revenus. L'Etat doit alléger le poids de l'enfance et du grand âge par des solidarités fiscales. Ainsi une mère ou un père de famille doit pouvoir choisir d'interrompre son travail afin de guider les premiers pas de ses enfants sans crainte des conséquences financières de cette décision.

La politique familiale et les crédits de la branche Famille qui lui sont affectés souffrent de la ponction des excédents pour alimenter le Fonds solidarité vieillesse. Je pense que ces deux politiques doivent être dissociées. Il convient de garantir l'autonomie des branches de la Sécurité sociale et laisser à la branche famille ses excédents qui doivent servir à conduire une véritable politique familiale.

Favoriser l'accueil des enfants, c'est aussi mener une action volontariste sur la garde d'enfants. Je veux favoriser la liberté de choix du mode de garde, par exemple avec des crèches proches des lieux de travail, avec des horaires adaptés aux parents. Je veux aussi permettre aux parents de fractionner le congé parental jusqu'aux 16 ans de l'enfant.

Enfin, je souhaite remettre à plat tout le système des retraites. Je propose une refonte universelle, c'est-à-dire une réforme qui englobe tous les régimes. Une retraite par points, où les salariés choisissent librement l'âge de leur retraite, le montant de la pension augmentant avec le temps des cotisations. Dans ce système, il faudra prendre en compte le temps passé à l'éducation des enfants.

Le financement de la protection sociale

Sur ce point que préconisez-vous ?

Quelles pourraient être les ressources nouvelles à affecter à la protection sociale ?

Le financement de la solidarité nationale ne doit plus seulement peser sur le travail. Nous devons réfléchir à transférer ces charges sur d'autres vecteurs d'activité. Trois pistes sont devant nous, et sans doute faudra-t-il utiliser tous ces moyens : la TVA sociale, la CSG, et la taxation des énergies, avec la taxe carbone. Une expérience de TVA sociale se fait en Allemagne. Attendons son évaluation.

La dette publique et le pacte intergénérationnel de la République

Comment comptez-vous agir pour résorber la dette et sauvegarder le pacte intergénérationnel ?

Pouvez-vous y parvenir sans accroître une pression fiscale déjà au-delà de l'acceptable ?

Le combat pour l'équilibre des finances publiques n'est pas un caprice de théoricien, c'est le premier geste social que nous pouvons faire.

Les Français les plus fragiles et les plus démunis sont les premières victimes de la dette. Le déficit actuel de l'État ne soutient plus la croissance, il la freine. Il crée un climat d'incertitude face à l'avenir. Toute remontée des taux d'intérêt aurait des effets désastreux sur les finances publiques.

Depuis vingt-cinq ans, tous les gouvernements ont été coupables de ce laisser-aller. Tous les jours, l'État dépense 20 % de plus que ce qui rentre dans ses caisses. Malgré ce constat, que tout le monde fait, les candidats du PS et de l'UMP promettent plus de soixante milliards d'euros de dépenses nouvelles. Cette attitude est irresponsable.

C'est pourquoi je ne prendrai aucun engagement qui ne soit financé par une économie correspondante. Notre projet représente 21 milliards d'euros de dépenses nouvelles avec, en face, 21 milliards d'euros d'économies :

- * concentrer en trois ans les exonérations de charges sur les PME et sur les salaires en dessous de 1,3 SMIC (9 milliards d'euros d'économies),

- * plafonner progressivement le montant global des niches fiscales (4 milliards d'euros) ;

- * des actions de modernisation de l'État pour un montant de cinq milliards d'euros d'économie Il s'agirait d'augmenter la productivité des administrations par le recours à l'informatique ; de réduire la taille des administrations centrales, de mieux répartir les moyens et de déconcentrer les pouvoirs de l'Etat ; d'intéresser les fonctionnaires, par l'avancement et les primes, à l'amélioration des services publics. Il faut procéder à un audit des missions de l'Etat pour supprimer celles devenues inutiles. Pour cela, nous devons créer, dès 2007, une mission interministérielle chargée de mener des audits des missions de l'État. Il est indispensable que tout agent public rende compte de sa gestion. Toute dépense doit trouver sa justification, ou, à défaut, être supprimée.]

- * et des économies au niveau des collectivités locales pour 3 milliards d'euros en trois ans.

Modernisation de l'État et économies dans les collectivités locales vont de pair : jusqu'ici, aucune décentralisation des compétences n'a entraîné la diminution du nombre des fonctionnaires des services correspondants !

Je propose d'inscrire, dans la Constitution, l'interdiction pour un gouvernement de présenter un budget en déficit de fonctionnement, hors période de récession. L'État s'interdira ainsi de financer ses dépenses courantes par la dette.

Je propose la suppression de ce déficit de fonctionnement, 21 milliards environ, en trois ans. En retenant une prévision de croissance raisonnable, 2 % par an, et 1,8 % d'inflation, l'augmentation des recettes de l'État est de 14 milliards d'euros par an. En consacrant 7 milliards par an à la diminution du déficit, on retrouve au bout de trois ans l'équilibre de fonctionnement. Alors la part de la dette dans la richesse nationale se met à baisser, et l'État et les collectivités locales retrouvent des marges de manœuvre.

Familles et fiscalité

Êtes-vous d'accord pour défendre la nécessité de rééquilibrer la proportion entre impôts directs et impôts indirects dans le financement du budget de l'État, en redonnant un rôle plus important à l'impôt sur le revenu, afin qu'à recettes globales identiques, puissent être abaissés les taux des impôts sur la consommation ?

L'instauration du prélèvement à la source est préconisée pour moderniser l'impôt sur le revenu et le simplifier. Mais vous opposeriez-vous au prélèvement à la source de cet impôt si cette mesure avait pour effet d'empêcher la prise en compte de la dimension familiale du foyer fiscal dans la détermination de la faculté contributive ?

Quant à la contribution sociale généralisée (CSG), qui est devenue un véritable impôt direct, quelle est votre opinion concernant l'hypothèse de la prise en compte de la dimension familiale du foyer du contribuable assujetti pour déterminer le montant du prélèvement ?

Nous devons déterminer comment réformer à un système de prélèvements conçu au siècle dernier.

Tout d'abord, les prélèvements obligatoires, malgré leur poids, ne servent que pour partie à régler nos dépenses actuelles. En effet, en dépit d'un niveau déjà trop élevé - ils représentent 44 % du PIB en 2006 -, ils ne suffisent plus à financer l'ensemble de nos dépenses publiques. A l'heure actuelle, nous ne pouvons donc pas les baisser, et nous ne devons pas les augmenter.

Je souhaite en revanche engager une réflexion sur la nécessité d'une réforme en profondeur de notre système fiscal, notamment, tout ce qui concerne la fiscalité directe.

Il faut stabiliser la fiscalité, locale et nationale afin que les particuliers comme les entreprises puisse penser leur avenir dans le long terme.

Par ailleurs, la fiscalité doit redevenir lisible, compréhensible. La multiplication des niches et des dérogations, la survivance d'impôts archaïques rend notre fiscalité illisible, complexe et injuste.

Le prélèvement à la source est préconisé pour moderniser l'impôt sur le revenu et le simplifier. Il est pourtant moins simple qu'on ne le croit. Certes, cela permet des rentrées fiscales plus rapides pour l'Etat, mais il y aura un effet d'appauvrissement ressenti par le contribuable. En cette période où le pouvoir d'achat est une question importante, il faut réfléchir en amont aux conséquences d'une telle réforme.

Le fait que la CSG soit proportionnelle aux revenus me semble actuellement bien compris, et ne pas devoir aujourd'hui être remis en cause. La question de la prise en compte de la dimension familiale du foyer du contribuable assujetti ne pourrait être ouverte que dans le cadre d'un transfert massif des charges pesant sur le travail.

Familles et pouvoir d'achat

Quelles solutions proposez-vous pour doter l'appareil statistique français d'un instrument plus adapté à la mesure de la variation des dépenses ou à celle du coût de la vie que l'indice des prix ? Seriez-vous d'accord pour demander qu'un organisme officiel approfondisse les instruments de recherche (échelles d'équivalence, principalement) pour mieux appréhender le montant des dépenses correspondant d'une part aux divers âges, tout particulièrement à ceux qui s'étalent de la prime enfance jusqu'à l'entrée dans la vie active (au-delà du découpage actuel limité aux plus et moins de 14 ans), et d'autre part à différentes situations relatives à la taille du ménage (y compris pour les diverses catégories de personnes isolées) ?

Le sujet du pouvoir d'achat illustre le décalage entre les citoyens et le pouvoir ; entre les données des outils d'évaluation d'une part et le sentiment des français d'autre part.

D'un côté, les dirigeants, relayant les statistiques officielles, affirment que le pouvoir d'achat augmente... alors que les Français ont à l'évidence le sentiment contraire.

Par exemple, le logement n'est compté, dans le calcul du pouvoir d'achat, que pour 11 % du budget d'un ménage. Il en représente près de 30 ou 40 % en île de France.

Il faut donc mettre en place un instrument plus adapté : c'est une démarche importante, qui aura des conséquences importantes, et qui ne doit pas être faite en catimini, mais en transparence et en concertation avec les partenaires sociaux et les associations.

Familles et emplois

Estimez-vous indispensable qu'une place soit réservée à l'expression des familles dans les instances appelées à concevoir et à adapter la politique de l'emploi ?

Êtes-vous d'accord pour que la sécurisation des parcours professionnels fasse l'objet d'une concertation avec les instances concernées par l'environnement de l'emploi (logement, transport, formation, conciliation des temps...) au sein desquels les représentants de la Société Civile ont un rôle déterminant ?

Les associations, et en particulier les associations familiales, sont les partenaires naturels de l'Etat. Rien ne se fera sans une société civile organisée. A mes yeux, le conseil économique et social doit être réformé, pour être une vraie force de débat et de proposition, représentant réellement l'ensemble de la société.

Elu président de la république, j'organiserai une grande concertation avec les partenaires sociaux et les représentants de la société civile sur la question de la sécurisation des parcours professionnels.

La conciliation vie familiale / vie professionnelle

Quel est votre programme pour une prise en compte effective de la conciliation des temps ?

Quels sont les objectifs visés ?

Avec quels partenaires ?

La politique familiale, c'est également la conciliation des temps de la vie familiale et de la vie professionnelle. Aujourd'hui, 80% de femmes travaillent et elles veulent des structures de qualité pour accueillir leurs enfants et la possibilité de travailler sans subir de discrimination salariale !

Le groupe UDF a toujours défendu le principe de la liberté des parents dans le choix de leur vie familiale.

Cette liberté de choix des parents doit être réellement respectée. Il faut une politique d'aide et de soutien à l'entreprise lui permettant d'accueillir la maternité comme une bonne nouvelle, avec notamment des aides au remplacement et à la formation.

La création de places en crèche, l'ouverture au secteur privée, l'incitation financière aux entreprises qui facilitent la garde des enfants de leurs salariés, la revalorisation du statut des assistants maternels, le développement des crèches collectives et familiales à horaires adaptés, seront encouragées, en concertation avec les collectivités locales. Ces mesures vont dans le bon sens et nous sommes sensibles à l'esprit de concertation dans lequel toutes les mesures familiales doivent être élaborées et décidées.

Il faut enfin développer une politique de soutien des familles afin de permettre aux parents de fractionner le congé parental d'éducation ou la période d'activité à temps partiel, jusqu'aux seize ans de l'enfant, et permettre un transfert de ce droit en cas de démission ou de licenciement.

De l'orientation scolaire et professionnelle vers l'insertion

Le système d'orientation mis à la disposition des jeunes pour leur permettre de s'informer sur les métiers et de bâtir un projet professionnel se révèle très généralement fortement insuffisant. Quelles sont vos propositions pour apporter en ce domaine l'efficacité et la facilité d'accès ?

Agirez-vous pour que le système éducatif intègre l'orientation sous toutes ses formes (stages, rencontres avec les professionnels...) dans le cursus des formations initiales ?

Comment et avec quels moyens comptez-vous associer, valoriser et promouvoir le rôle de toutes les familles et particulièrement les plus modestes dans le processus de l'orientation à l'insertion professionnelle ?

L'éducation est la priorité absolue de mon projet. Presque un enfant sur cinq est en échec dès le plus jeune âge et sort de l'école sans diplôme. L'objectif affirmé est de diviser par deux l'échec scolaire, et multiplier par deux la réussite scolaire, dans tous les milieux sociaux.

Mais tous les élèves n'ont pas eu la possibilité de bénéficier d'une véritable formation. Je souhaite donc réformer notre système de formation pour lui redonner sa pleine ambition : assurer la mobilité et l'ascension sociale, contribuer au progrès économique et permettre la réalisation personnelle dans le travail. La lutte contre l'illettrisme est, à ce titre, un objectif majeur.

Il convient également de redéfinir les outils d'une meilleure orientation et d'une meilleure prise en compte des capacités et aspirations des élèves et étudiants.

Je souhaite, par exemple, améliorer l'orientation des élèves en dotant les fonds documentaires de nouvelles ressources sur les métiers, en particulier celles détenues par les organisations professionnelles. Nous devons également aider les élèves concernés à disposer de l'information la plus large en matière d'opportunité professionnelle. Dans cette action, il faut ouvrir les établissements aux parents, les premiers éducateurs.

Par ailleurs, améliorer le suivi des élèves au collège et au lycée, assurer l'accompagnement des élèves en difficulté et la personnalisation des apprentissages, par des études dirigées, sont autant de missions que je le vois assumées dans le cadre du service civil universel.

Vous vous souviendrez sans doute également que ministre de l'éducation nationale, j'avais amorcé une réforme de l'université et créé un semestre d'orientation à l'entrée de l'université.

Je propose d'aller au-delà et penser la terminale non pas comme la fin des études secondaires, mais comme le début des études supérieures, comme une propédeutique, une classe préparatoire à l'enseignement supérieur. La rupture entre le lycée et l'enseignement supérieur est trop brutale. C'est ce problème de rupture qu'il faut repenser, ou penser différemment. Et c'est une réflexion de longue haleine, qui imposera nécessairement une concertation globale sur le système de l'éducation nationale.

Enfin, Ministre de l'Education nationale, j'ai demandé une enquête pour savoir pourquoi tant d'enfants issus de familles culturellement favorisées échouaient, et tant d'enfants de familles en situation difficile réussissaient très bien. La réponse de l'enquête vaut pour l'ensemble de la nation : réussissaient les enfants dans les familles desquels l'école était estimée, respectée et soutenue ; et échouaient les enfants dans les familles desquels l'école était critiquée et méprisée... Je veux donc engager une politique de soutien et d'éducation des familles pour que les pères et les mères comprennent que ce qu'a d'essentiel, d'irremplaçable, leur attitude dans la famille, par exemple par des écoles des parents.

Le logement des familles

Dernièrement la nécessité d'instaurer l'opposabilité de ce droit a été reconnue. Qui en seront les bénéficiaires et selon quels critères précis ?

Qui aura la charge de la mise en œuvre de ce droit et avec quels moyens ?

La situation du logement dans notre pays n'est plus tenable, celle-ci a évolué depuis ces dernières années au détriment des plus fragiles.

Le droit au logement doit devenir effectif, conformément à l'article 11 du Pacte des Nations Unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par la France. Toute personne en France disposant de ses droits sociaux, y compris les plus démunies, doit se voir proposer un logement décent, dans des conditions économiques acceptables.

Le non-respect de l'article 55 de la loi SRU (au moins 20% de logements sociaux par commune) me choque beaucoup. Lorsque des élus locaux sont manifestement de mauvaise volonté, je souhaite que le préfet récupère la compétence sur les permis de construire, pour un temps donné.

Je propose également que tous les programmes immobiliers comprennent au moins 25 % de leur surface en logements sociaux. La mixité doit marcher dans les deux sens : des logements sociaux dans les programmes destinés aux populations plus avantagées, des logements pour des les classes moyennes ou supérieures dans les programmes de logements sociaux.

D'autre part, les terrains en friche appartenant à l'Etat doivent être remis à disposition des bailleurs sociaux afin d'y construire des logements. Le droit effectif au logement ne pourra s'appliquer réellement que si l'effort de construction est au moins doublé pendant 5 ans.

La politique du logement doit mobiliser le privé, le public et l'associatif, par l'instauration d'une logique de mission, avec des moyens liés à la mission, et non pas liés principalement au statut des acteurs.

Offrir une solution à chaque SDF en cinq ans - le temps d'une législature, c'est un objectif ambitieux mais possible. Cela a été réalisé dans les Pyrénées-Atlantiques, lorsque je présidais le Conseil général. J'avais alors initié un programme de logements ultra-sociaux pour personnes en situation d'urgence et récupéré 1000 logements en cinq ans. Il faut que l'on construise bien plus de refuges pour héberger les sans-abri. Je propose de faire construire 20 000 logements très sociaux par an.

La qualité du cadre de vie des familles

Quel programme politique allez-vous proposer pour préparer des solutions alternatives aux énergies fossiles ?

En outre, en terme d'organisation institutionnelle, envisagez-vous de faire dépendre la question du développement durable directement du Premier Ministre, afin de permettre une action transversale sur tous les ministères ?

Quel système de gouvernance allez-vous mettre en place avec la société civile, dont les familles, sur ces enjeux fondamentaux ?

La question des biocarburants est capitale pour notre environnement, tant les perspectives pétrolières se font pressantes et tant l'impératif de protection de l'atmosphère s'impose à l'humanité. Développer les biocarburants, c'est saisir une chance extraordinaire : produire de l'énergie, renouvelable et infiniment moins polluante, à partir des productions végétales.

C'est aussi un enjeu formidable de réconciliation entre les agriculteurs et la société. Les biocarburants font apparaître aux agriculteurs l'espoir d'un débouché écologique et rémunérateur. Ils seront les producteurs d'énergie renouvelable, et leurs cultures piègeront le carbone de l'atmosphère. La production végétale est la meilleure machine pour y parvenir. Nous sommes le pays d'Europe occidentale qui a les surfaces disponibles les plus grandes : ce territoire, qui était en train de tomber, devient une chance.

Cette démarche écologique est également rémunératrice : d'ores et déjà, avec un pétrole au-dessus de 60 dollars le baril, la production de graines de colza par exemple est valorisée 15 à 20 % au-dessus du prix de marché.

J'ai proposé d'augmenter le budget de la recherche de 5% par an. Une grande part de ce budget devra être consacrée à la recherche sur le développement des énergies renouvelables.

Nous sommes à la veille d'une énorme révolution technologique. A court terme, d'immenses progrès sont à attendre, qui permettront de continuer dans cette voie.

La question n'est pourtant pas seulement celle de la raréfaction, mais aussi le fait que l'utilisation sans freins et sans mesure des ressources fossiles (charbon, gaz, pétrole) a plongé la Terre dans une crise climatique de première importance. Il faut à tout prix une stratégie de régulation et de remplacement des ressources fossiles. Cette stratégie doit être internationale. Voilà pourquoi je considère comme une mission de premier plan du nouveau président de la République de défendre devant les instances internationales l'importance d'une réflexion stratégique sur le climat.

Je m'engage également pour une fiscalité écologique, menée en concertation avec nos partenaires européens. La seule manière d'obtenir un changement complet de comportement à l'égard de l'environnement, c'est que cela coûte plus cher de polluer que de ne pas polluer. Une 'fiscalité carbone' permettra de planifier, sur le long terme, une régulation des prix des énergies fossiles. Et ce sera l'un des moyens d'alléger les charges sociales qui pèsent sur le travail.

Droit de la famille

Entendez-vous garantir les conditions actuelles du mariage, de l'établissement de la filiation et des procréations médicalement assistées ?

Que proposez-vous pour améliorer le partage de l'exercice de l'autorité parentale après la séparation des parents ?

Je suis un fervent défenseur des valeurs de la famille et souhaite les défendre dans leur diversité, dans la réalité de leur vie quotidienne.

Pour moi, la définition du mariage est l'union d'un homme et d'une femme. Je défends cette vision que certains disent traditionnelle, mais que je trouve être une vision d'avenir. L'altérité sexuelle est source de vie et d'équilibre.

Mais, ce n'est en rien porter atteinte aux familles que regarder la situation de ceux qui ont une expérience différente. Lorsque des couples homosexuels, y compris pacsés, disent leur angoisse de ne pouvoir rien transmettre au survivant en cas de décès, je pense qu'il faut les entendre.

Responsabilité parentale

Quelle est votre vision d'une société " bien traitante " à l'égard des enfants et quelles propositions faites-vous pour faire évoluer la société française dans cette direction ?

Pensez-vous qu'il soit de la responsabilité de la société de reconnaître et soutenir les parents dans leur responsabilité parentale ? Plus précisément, vous engagez-vous à renforcer les moyens consacrés aux dispositifs de soutien à la fonction parentale, fondés sur le volontariat des familles ?

En matière d'aide à la responsabilité parentale, il faut soulever le problème du parent isolé avec un seul enfant. On parle souvent de "parents démissionnaires" mais lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, s'occuper de son enfant, trouver de quoi le nourrir, on comprend que certains parents ne s'en sortent pas. Là encore, un engrenage s'enclenche dont il est difficile de sortir. Et peu de choses sont faites pour aider ces foyers.

L'aide aux parents est une mission très importante dans laquelle se sont engagées de nombreuses associations. Elles sont très présentes sur le terrain et redonnent confiance à ces familles, à ces parents en manque de repères. Il faut donc permettre à ces structures de remplir leur mission en leur donnant les moyens financiers et matériels nécessaires.

De même, l'activité universelle doit permettre de relayer les parents, de les aider dans le suivi des études de leurs enfants. Elle offre la possibilité d'assurer l'accompagnement des élèves en difficulté et la personnalisation des apprentissages, par des études dirigées....

Familles et médias

Quelle protection des mineurs vis-à-vis des contenus médiatiques qui peuvent leur être préjudiciables, comptez-vous défendre ?

Quelle politique d'éducation aux médias et par les médias comptez-vous mettre en œuvre dans le cadre scolaire et extrascolaire, mais aussi tout au long de la vie pour les générations d'adultes qui doivent faire face aux évolutions permanentes de leur environnement médiatique ?

Quels systèmes d'autorégulation, de " co-régulation " et de régulation des médias, concevez-vous et pensez-vous pouvoir mettre en œuvre ?

Il appartiendra au futur gouvernement de mettre en œuvre des campagnes d'information, pour alerter les opinions publiques sur les dangers d'Internet mais aussi généraliser les permanences téléphoniques pour permettre le signalement de contenus préjudiciables et le dépôt de plainte, et, enfin, favoriser la mise en place d'un numéro vert européen accessible à tous.

Il est temps, par ailleurs, que les hébergeurs offrent des logiciels parentaux simples d'utilisation, des abonnements à des services d'accès spécifiquement dédiés aux enfants avec un filtrage automatique à la source effectué par le fournisseur lui-même car les enfants sont confrontés de plus en plus jeunes aux informations et aux images véhiculées par la toile.

Je propose par exemple d'étudier la création d'un nom de domaine (. KID) exclusivement réservé aux contenus pour enfants. Enfin, des kits d'information sur les risques d'Internet devraient être systématiquement distribués aux enfants et aux parents à chaque rentrée scolaire.

Mais, la protection de l'enfance contre la tyrannie des images télévisuelles passe également par l'école, par des campagnes de prévention, et par l'éducation des parents.

Il est à l'évidence des films, des émissions, des jeux vidéo et des sites dont le seul "attrait" est la violence exacerbée, qui ne jouent que sur la fascination de l'instinct de mort, véhiculent souvent une image dégradée de la femme. Il faut en protéger l'enfance, les interdire quand l'intolérable est franchi.

L'école doit enseigner à en discerner les ressorts pervers. Elle doit non seulement apprendre à décrypter l'image et savoir s'en libérer mais encore ne pas céder sur l'essentiel, même si c'est difficile : donner le goût de la lecture, de la découverte, ouvrir à la beauté.

Le problème majeur est celui de ces enfants laissés en jachère par des parents en grande difficulté, dépassés - souvent des mères isolées, débordées. Enfants soumis à la tyrannie de l'audiovisuel, enfants sans repères à qui personne ne fixe de limites. Je prône de vigoureuses campagnes de prévention contre les dangers de la consommation d'images et de messages violents et destructeurs.

Je pense que partout où cela est nécessaire, il faut bâtir une école des parents, en utilisant tous les ressorts du tissu associatif et des mouvements d'éducation populaire.

Une dimension de protection de l'enfance est nécessaire. Cette démarche de protection n'a de sens que si elle est fortement articulée et surtout ancrée dans des politiques de l'amont, en matière d'offre de programmes de qualité pour les publics jeunes, d'anticipation et de prévention, en un mot d'éducation.

Il faut mobiliser les décideurs politiques, les éditeurs privés indépendants et les citoyens et peser sur les orientations du CSA et des directions des programmes. Nous nous sommes d'ailleurs déjà attelé à protéger les mineurs utilisant la télévision mobile personnelle en prévoyant un cryptage des contenus auxquels ils peuvent accéder lors de la discussion du texte sur la Télévision du futur. À l'heure où 95 % des 15-25 ans disposent d'un mobile, il est évident qu'ils feront partie des premiers utilisateurs.